POUR VOTRE SÉURITÉ

Tout ce que vous devez savoir
sur nos bouteilles de gaz.

antargaz

Faisons connaissance

Je fais partie d'innombrables ménages depuis un certain nombre d'années, et pourtant certains d'entre eux ne semblent pas encore très bien me connaître.

Habillée de bleu, je contiens du butane ; habillée de gris, du propane. Le butane et le propane sont tous deux des gaz liquéfiés, car je les maintiens sous pression à l'état liquide. Dans la pratique, la différence entre ces gaz réside dans le fait que, pour les maintenir à l'état liquide dans la bouteille, la pression du propane à température ambiante est environ 5 fois supérieure à celle du butane.

Dans quel contexte allez-vous m'utiliser? Pour le barbecue? La cuisinière? Sachez que j'offre probablement bien plus d'applications que vous ne le pensez. Vous pouvez également m'utiliser pour votre chauffe-eau, votre appareil de chauffage, votre caravane, mais aussi votre chauffe-terrasse, votre bateau, le bricolage, et bien plus encore.

Jetez donc un coup d'oeil sur notre site web **www.antargaz.be** pour y découvrir l'ensemble de mes destinations.

Et n'oubliez pas qu'il a toujours quelques règles dont il faut tenir compte pour votre propre sécurité. **Parcourez cette brochure et vous saurez parfaitement comment m'utiliser.** Pour plus d'informations, visitez notre site web.

Je ne suis jamais totalement pleine

Lorsque la température augmente, le gaz liquéfié a une très grande capacité d'expansion, et la pression dans une bouteille de gaz peut atteindre des valeurs élevées. Pour compenser ce phénomène, un « **espace vapeur** » suffisant est libéré au-dessus du liquide, conformément aux exigences de sécurité prescrites.

Nous, les bouteilles de gaz d'Antargaz, ne sommes remplies qu'au centre de remplissage agréé par Antargaz. Nous sommes inspectées, remplies, pesées avec précision, testées, scellées officiellement et nettoyées. De cette façon, vous pouvez être certain d'avoir un produit sûr, entièrement conforme aux directives.

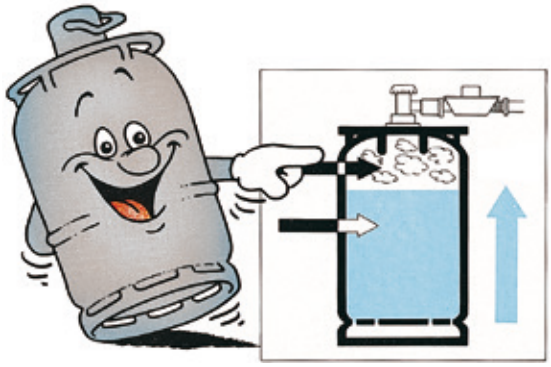

Quelle est ma durée d'utilisation ?

Combien de temps avant que je ne sois vide et que vous ne deviez m'échanger contre une bouteille de gaz pleine ? Un **facteur important** est, bien entendu, le **type d'appareil auquel vous me raccordez**, mais nous pouvons faire une estimation. Si vous cuisinez pour 2 à 4 personnes, votre consommation moyenne devrait se situer entre 30 et 70 grammes par heure. **Consultez le mode d'emploi** pour connaître la consommation de votre appareil. Avec le contenu de la bouteille Antargaz, vous pouvez alors calculer combien de temps vous tiendrez avec cette bouteille de gaz.

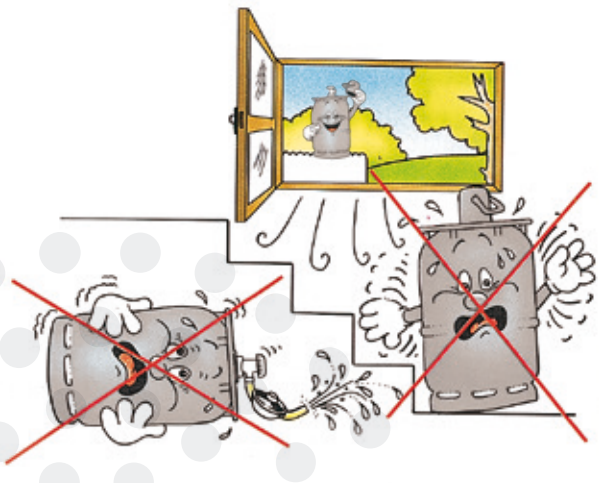

Vous payez ma caution

En réalité, vous m'empruntez à Antargaz. Vous achetez le gaz que je contiens et payez une caution pour moi, la bouteille. Lors de votre premier achat, vous recevez une carte de caution que vous devez conserver précieusement. Quand vous n'avez plus besoin de moi, vous me ramenez (chez n'importe quel distributeur de bouteilles Antargaz) avec cette carte et récupérez votre caution. Vous trouverez sur **www.antargaz.be** **toutes les conditions et tous les avantages de notre système de caution.**

Installez-moi en toute sécurité

Les gaz butane et propane sont invisibles et plus lourds que l'air. Aussi, installez-moi toujours dans **une pièce bien ventilée,** afin que les gaz qui s'échappent puissent s'évacuer et ne restent pas bloqués. Ne me placez jamais dans une pièce fermée et surtout, ne m'enterrez jamais. Ne me laissez jamais dans une cave, dans les escaliers d'un sous-sol ou à proximité d'un soupirail.

Le gaz libéré descend toujours vers le point le plus bas et peut s'accumuler dans des espaces confinés, des fosses ou des trous. Ceci crée un mélange explosif et présente donc un danger potentiel.

Mettez-moi toujours bien droit, le robinet vers le haut. Ne me couchez jamais. Vous risqueriez ainsi de vider le propane/butane liquide, ce qui présente un grave danger. Une bouteille de gaz est bien remplie de gaz sous forme liquide, mais elle a été conçue pour fournir du gaz en position verticale.

Je ne supporte pas les sources de chaleur extrêmes

Quand je suis branchée, ne me placez pas en plein soleil et certainement pas près d'une source de chaleur. L'augmentation de température va faire monter inutilement la pression dans la bouteille. Ne prenez pas de risques inutiles, **prévoyez de l'ombre et de la ventilation et ne me placez jamais dans votre appareil ou la température monte à plus que 50°C**. Là, je me sens parfaitement bien

Utilisez-moi toujours avec un détendeur

La pression dans une bouteille de gaz dépend de la température du propane/butane. La pression n'est donc pas toujours égale. Or un appareil à gaz demande une arrivée de gaz à une pression constante. C'est pourquoi vous devez me doter d'un détendeur.

Donnez-moi cependant **celui qui convient. Tout dépend du raccordement de la bouteille de gaz** (pour plus de détails, voir le tableau « **De quel détendeur ai-je besoin** ? »).

Contrôlez toujours l'étanchéité après avoir raccordé le détendeur. Pour ce faire, suivez les instructions du mode d'emploi du détendeur de gaz. Notre conseil : ne gardez jamais votre détendeur plus de 5 ans.

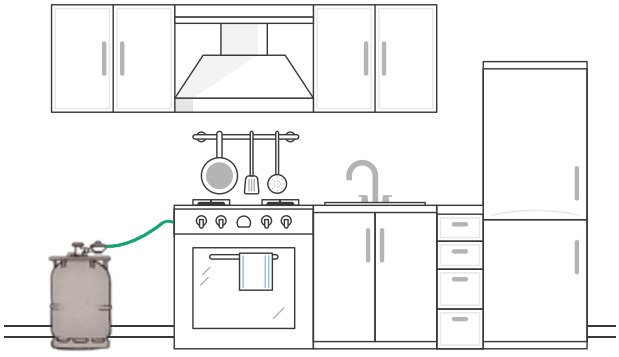

Raccordez-moi au bon équipement

Utilisez toujours le tuyau de gaz légalement approuvé, qui est le seul qui convient au butane et au propane et aux applications spécifiques pour lesquelles ils sont utilisés (dans l'industrie, sur le bateau, etc.).

Informez-vous bien auprès de votre fournisseur. Ne me branchez jamais avec un tuyau d'arrosage ou tout autre type de tuyau, même pas comme solution d'urgence. Ils présentent un danger mortel dans cette application.

La longueur du tuyau est également importante. Celle-ci dépend cependant de l'application. Ainsi, pour un usage ménager (appareil encastré), la longueur d'un tuyau ne doit pas dépasser les 2 m. Sur un bateau de plaisance, la longueur est de 1 m seulement et pour les autres véhicules de loisirs, de seulement 0,75 m. Veillez également à ce que le tuyau ne soit jamais tendu.

Les tuyaux doivent toujours être dotés des **bons raccords**. De préférence un raccord à pression (obligatoire dans la navigation de plaisance), mais au moins un collier de serrage si un raccord à pression n'est pas prescrit.

Encore un petit conseil : remplacez votre tuyau de gaz à temps. Il se dessèche rapidement et est mis sous pression. Inspectez-le régulièrement (au moins une fois par an) de façon professionnelle : vérifiez s'il n'y a pas de fuites, d'usure et de dommages. Vous avez des doutes ? Remplacez-le. Ne prenez plus de risques inutiles. **Vous êtes légalement tenu de remplacer le tuyau de gaz après 5 ans. Notre conseil : faites-le après 2 ans.**

Raccordez-moi de façon correcte

Bien entendu, le gaz ne peut sortir de la bouteille que lorsque vous le voulez. Le détendeur de gaz et le tuyau doivent être correctement raccordés. Contrôlez toujours si l'étanchéité du détendeur est présente; sauf si vous avez affaire à un détendeur DIN : aucune bague d'étanchéité n'est prévue (voir tableau « **De quel détendeur ai-je besoin ?** »). N'utilisez jamais une bague d'étanchéité alternative non approuvée pour le propane et le butane si la bague d'étanchéité d'origine est manquante ou en mauvais état! Cela peut entraîner des fuites. Contrôlez l'étanchéité de tout nouveau branchement avec de l'eau savonneuse. Ne le faites jamais avec une flamme ! Il ne peut pas y avoir de bulles. La formation de bulles signifie que du gaz peut s'échapper et que le raccord n'est donc pas bien étanche.

Pendant le raccordement, tenez-moi à l'écart des sources d'inflammation. Évitez les flammes nues, les étincelles et ne fumez pas pendant que vous me branchez.

Attention : les robinets et bouchons de protection ne peuvent être serrés qu'à la main. En cas de problème, rapportez la bouteille chez votre distributeur Antargaz. Si la bouteille est vide, ou si vous ne voulez plus de gaz, fermez d'abord le robinet des appareils raccordés, puis celui de la bouteille. Ceci afin d'éviter toute fuite de gaz à travers un appareil non allumé.

Retournez toujours la bouteille vide chez votre distributeur de bouteilles Antargaz. **Trouvez un distributeur près de chez vous sur notre site Web.**

Vous sentez une odeur de gaz ?

Ou vous percevez une odeur suspecte ? N'utilisez aucun interrupteur ou appareil électrique. Fermez le robinet de vos appareils à gaz et ensuite celui de votre bouteille, et veillez à bien ventiler la pièce. Le mieux est de faire contrôler votre installation.

Votre bouteille fuit ? Fermez le robinet de la bouteille et débranchez celle-ci. Mettez-la à la verticale à l'air libre.

Votre bouteille s'est renversée ? Si le robinet de la bouteille s'est ouvert dans la chute, il se peut que du gaz se soit échappé. Redressez immédiatement la bouteille en évitant cependant tout contact avec la peau et les yeux. Le propane et le butane liquides peuvent provoquer des brûlures en s'évaporant.

Un incendie se déclare près du robinet de la bouteille ? Fermez le robinet de la bouteille à la main, protégée avec des gants ou un chiffon humide.

Un incendie se déclare près de la bouteille ? Retirez la bouteille de gaz du foyer de l'incendie ou, si ce n'est pas possible, arrosez-la avec de l'eau pour la refroidir.

Si vous perdez le contrôle ou ne pouvez plus contrôler la situation, appelez immédiatement le **numéro d'urgence 112.**

Attention ! N'appelez JAMAIS, même avec votre GSM ou un appareil, à proximité d'un endroit où se trouve (éventuellement) un mélange de gaz inflammable. Une opération comme téléphoner ou prendre une photo peut créer une étincelle.

Nos conseils en or

- Échangez votre bouteille vide uniquement chez un distributeur de bouteilles agréé par Antargaz et demandez toujours une bouteille de gaz scellée par Antargaz.
- Suivez les instructions sur l'étiquette de la bouteille et consultez également le mode d'emploi accompagnant le détendeur et l'appareil à gaz.
- Conservez toujours une bouteille non branchée à l'extérieur.
- Utilisez toujours le bon détendeur de gaz, pour le bon type de gaz (propane ou butane) et avec le bon débit/raccordement (voir le tableau « De quel détendeur de gaz ai-je besoin ? »).
- Mettez toujours votre bouteille de gaz à la verticale.
- Ne mettez jamais votre bouteille de gaz dans la cave, ni près de puits ou de fosses.
- Gardez votre bouteille de gaz au frais.
- Vérifiez toujours l'étanchéité avant de l'utiliser.
- Utilisez un appareil de bonne qualité et faites contrôler régulièrement votre installation par un spécialiste.
- Il faut un courant d'air. De cette façon, vous évitez que les gaz qui s'échappent ne puissent s'accumuler et ne restent bloqués. Si vous utilisez votre bouteille à l'extérieur, ne l'enterrez jamais.
- Faites attention au scellé officiel d'Antargaz. Chaque bouteille est scellée après remplissage. Vous pouvez alors être certain d'avoir un produit sûr, entièrement conforme aux directives.

DE QUEL DÉTENDEUR AI-JE BESOIN ?

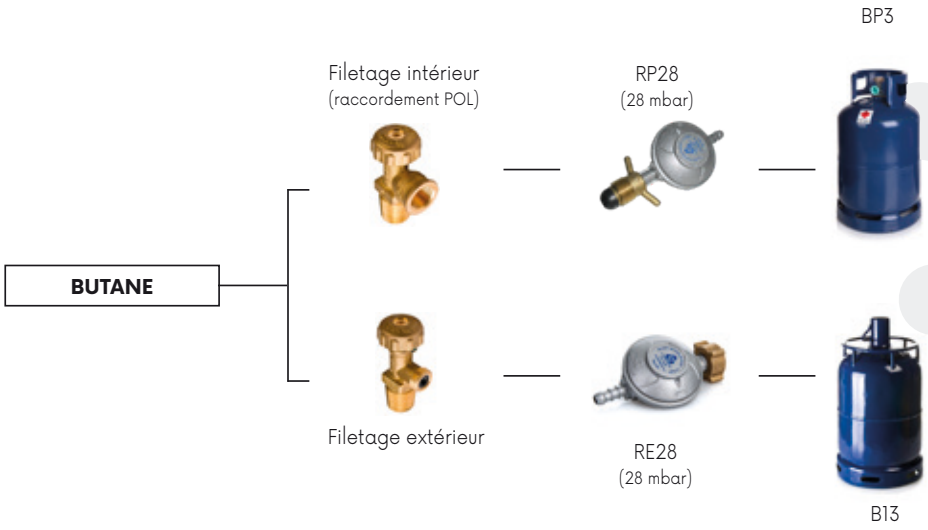

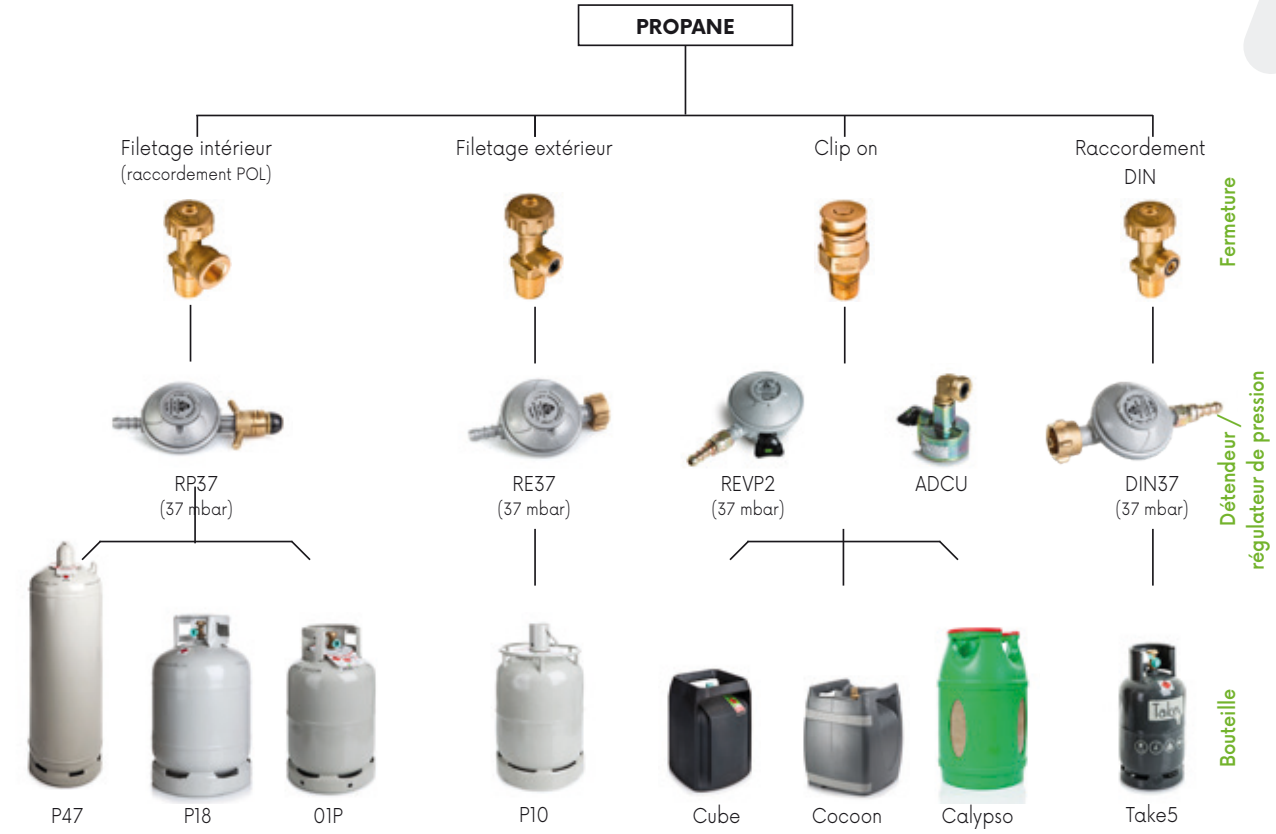

Raccordement Shell
(RE28, RE37)

Raccordement DIN
(DIN37)

Raccordement
universel*

* Les détendeurs avec raccordement universel ne peuvent pas être vendus en Belgique, mais ressemblent fortement aux détendeurs avec raccordement

DIN: la tête est équipée d'un tube d'environ 9 mm et n'a pas de bague d'étanchéité

Universel: la tête est équipée d'un tube d'environ 5 mm et d'une bague d'étanchéité plate

BOUTEILLES DE GAZ BUTANE

BP3

Poids	12,5 kg de gaz
Larguer	30,4 cm
Hauteur	57,5 cm

B13

Poids	12,5 kg de gaz
Larguer	30,4 cm
Hauteur	57,5 cm

BOUTEILLES DE GAZ PROPANE LÉGÈRES

Take5

Poids	5 kg de gaz
Larguer	23 cm
Hauteur	46 cm

Cocoon

Poids	5 kg de gaz
Larguer	30 cm
Hauteur	36 cm

Cube

Poids	5 kg de gaz
Larguer	28 cm
Hauteur	36 cm

Calypso

Poids	8 kg de gaz
Larguer	30 cm
Hauteur	55 cm

BOUTEILLES DE GAZ PROPANE > 10 KG

P10

Poids	10,5 kg de gaz
Larguer	30,4 cm
Hauteur	57,5 cm

01P

Poids	10,5 kg de gaz
Larguer	30,4 cm
Hauteur	57,5 cm

P18

Poids	18 kg de gaz
Larguer	37,5 cm
Hauteur	61 cm

P47

Poids	46,5 kg de gaz
Larguer	37,5 cm
Hauteur	133 cm

Notre famille de bouteilles

La famille de bouteilles Antargaz est grande. Laissez-moi vous la présenter.

Nous avons d'une part **les bouteilles de butane bleues de 12,5 kg**, convenant à un usage à des températures supérieures au point de congélation. D'autre part, nous avons les bouteilles de propane qui, en réalité, représentent plus de la moitié de la famille. Vous pouvez les utiliser facilement pendant toute l'année, même à l'extérieur dans le froid de l'hiver. Nos plus petites bouteilles **(de 5 à 8 kg)** sont les **Take5, Cube, Cocoon et Calypso**. Idéales pour vos barbecues au gaz, vos chauffe-terrasses ou pour vos voyages ou le camping. Mais vous avez **les bouteilles de propane typiques, les grandes bouteilles de 10,5 kg, 18 kg et 46,5 kg**.

Nos bouteilles de gaz sont parfaites pour l'utilisation simultanée de plusieurs appareils, tels que la cuisinière, le chauffe-eau et même encore quelques appareils de chauffage. Elles sont installées à l'extérieur, éventuellement reliées à une deuxième bouteille de gaz, afin que vous disposiez d'une réserve suffisante à tout moment. Lorsque la première bouteille est vide, entamez la deuxième et commandez-en une nouvelle chez votre distributeur de bouteilles Antargaz. Vous ne serez alors plus jamais à court de gaz.

Vous pourriez également rencontrer des bouteilles de propane jaune de 10,5 ou 18 kg. Elles sont spécialement conçues pour les chariots élévateurs. Le gaz propane peut être enlevé à l'état liquide pour être utilisé comme carburant pour les moteurs.

Le reste de la famille Antargaz

En plus de ses bouteilles de gaz, Antargaz dispose de plus grandes **citernes pour le gaz propane**, idéales pour chauffer votre habitation ou votre atelier, ou pour alimenter votre cuisine professionnelle. En plus de **la citerne de gaz aérienne** traditionnelle, Antargaz propose également des **citernes enterrées**, toutes deux dans différents formats.

Vous êtes raccordé au réseau de **gaz naturel** et/ou vous utilisez **l'électricité** ? Nous pouvons également vous être utile. Choisissez Antargaz comme fournisseur d'énergie et bénéficiez toute l'année d'un prix avantageux.

Enfin, si votre voiture roule au **gpl**, vous pouvez également nous retrouver dans les stations service. Vous trouverez de plus amples informations sur toute notre gamme de produits sur notre site Web **www.antargaz.be.**

Est-ce que je peux transporter une bouteille de gaz en voiture ?

Une bouteille de gaz peut évidemment être transportée dans le coffre de votre véhicule. Assurez-vous que le bouchon de la bouteille de gaz est complètement fermé et déconnectez les autres équipements avant le transport.

Si la bouteille de gaz n'a pas de collier de protection, mais un chapeau pour protéger le robinet, vous devez vous assurer que le chapeau est correctement placé sur la bouteille pendant le transport. Fixez bien la bouteille de gaz, afin qu'elle ne puisse pas rouler d'avant en arrière. Placez la bouteille de gaz verticalement si possible.

Assurer une bonne ventilation permanente et ne fumez pas. À la fin du trajet, sortez rapidement la bouteille de gaz du coffre et remettez-la debout.

Une bouteille de gaz vide ? Rapportez-la gratuitement chez votre distributeur Antargaz

Vous avez trouvé une bouteille de gaz vide, lors du grand nettoyage, mais vous ne savez pas où elle a été achetée? Votre distributeur Antargaz reprend gratuitement toutes vos bouteilles de gaz butane et propane rechargeables, y compris celles d'une autre marque ou d'un autre fournisseur.

Les gaz propane et butane sont vendus dans des bouteilles de gaz spécifiques. La bouteille vous est prêtée au moyen d'un système de caution. La bouteille de gaz même reste toujours la propriété du fournisseur de gaz, dans le cas présent Antargaz.

Aidez-nous à recycler, et ramenez votre bouteille de gaz chez un distributeur Antargaz

✔ **Bouteilles de gaz butane et propane rechargeables d'une autre marque**

Pour les bouteilles de gaz d'une autre marque, nous ne versons aucune compensation mais veillons cependant à ce que la bouteille soit ramenée au bon fournisseur de gaz. Après contrôle, les bouteilles de gaz peuvent être à nouveau remplies et utilisées grâce à votre intervention.

Si vous ramenez une bouteille de gaz, vous n'êtes pas obligé, bien entendu, d'en acheter une nouvelle à Antargaz.

✔ **Bouteilles de gaz butane et propane rechargeables d'Antargaz**

Vous ramenez une bouteille de gaz Antargaz, sans dommages, ni pièces manquantes, et possédez toujours la carte de caution Antargaz d'origine ? Antargaz vous rembourse alors la valeur liée au document.

✖ **Ne ramenez PAS votre bouteille de gaz dans un parc à conteneurs ou chez le ferrailleur.**

Ils ne possèdent pas le matériel nécessaire pour contrôler ou remplir à nouveau les bouteilles. Ce contrôle et ce remplissage doivent être effectués par une station de remplissage agréée par Antargaz.

Bouteilles de gaz industrielles

Vous souhaitez retourner une bouteille de gaz industrielle ? Prenez alors contact avec Essenscia au numéro 02/238 97 11 ou par e-mail **info@essenscia.be.** Vous trouverez de plus amples informations sur **www.essenscia.be**.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Appelez-nous au 02/246 00 76
Envoyez-nous un mail à info.be@antargaz.com
www.antargaz.be
Nous vous aiderons avec plaisir !